

Information COVID

Mairie de Fèves

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons qu'un cas avéré de Covid a été recensé dans notre village.

Cette communication a pour but de vous rappeler l'importance des gestes barrières. Afin de limiter la propagation du virus, n'oubliez pas qu'en cas de contact avec une personne atteinte par la Covid-19, il vous faut respecter le protocole décrit au recto.

De plus, pour protéger un maximum de personnes, Monsieur le maire a pris un arrêté municipal imposant le port du masque aux personnes de plus de 11 ans aux abords des écoles.

A cet effet, une signalétique sera mise en place pour rappeler cette mesure.

Bonne rentrée à toutes et tous,

L'équipe municipale

La mairie vous accueille uniquement sur rendez-vous jusqu'au 31 août 2020. Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter.

17 Rue Haute - 57280 FEVES

: 03.87.51.14.28

2: 06.49.79.39.38 (aide à la personne)

@:mairie@villagedefeves.fr Site:www.villagedefeves.fr Facebook:village de Fèves





Liberté Égalité Fraternité

Je suis une personne contact d'un cas de COVID-19

Je suis informé par un appel que j'ai été en contact proche avec un malade J'accède à un test SANS prescription médicale





